

Aéroport de Lausanne

Approbation des plans pour la construction d'une nouvelle base destinée à accueillir la Garde aérienne suisse de sauvetage (REGA) et démolition de l'ancienne base

Décision du 31 juillet 2008

En date du 14 décembre 2006, l'Aéroport Région Lausanne La Blécherette SA (ARLB) a requis l'approbation des plans pour la construction d'une nouvelle base destinée à la REGA.

La demande a fait l'objet d'une consultation, publiée dans la Feuille fédérale du 14 août 2007.

Le 31 juillet 2008, le Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a approuvé les plans autorisant la construction de la nouvelle base REGA et la démolition de l'ancienne.

La décision a été notifiée par courrier à la requérante et aux personnes qui ont déposé une opposition motivée auprès de l'Office fédéral de l'aviation civile, dans le délai de mise à l'enquête. Un recours peut être formé auprès du Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14.

Le dossier, comprenant le texte intégral de la décision et les actes déterminants, peut être consulté pendant les trente jours suivant la présente publication à l'adresse suivante:

- Service de la mobilité, Avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne

19 août 2008

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication

Aéroport de Lausanne. Approbation des plans pour la construction d'une nouvelle base destinée à accueillir la Garde aérienne suisse de sauvetage (REGA) et démolition de l'ancienne base

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	33
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.08.2008
Date	
Data	
Seite	6273-6273
Page	
Pagina	
Ref. No	10 142 055

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.